



CONTACT

Publié depuis 1982

OCTOBRE 2024

Vol. 43

No. 8

COVOITURAGE



Nouvelle option de transport durable dans le Bas-Saint-Laurent!

Le covoiturage devient plus facile et accessible avec la toute nouvelle plateforme Embarque Bas-Saint-Laurent!

Que vous soyez résident-e ou de passage dans la région, profitez d'un moyen de transport économique, écologique et convivial.

👉 Inscription gratuite et simple :
<https://embarquebsl.ca/>



SÉANCES DU CONSEIL 2024

Les séances du conseil ont lieu au 318, rue Principale Ouest, à la salle du Conseil à **19 h 30**.

7 octobre 2024

4 novembre 2024



BUREAU FERMÉ

Exceptionnellement, le bureau municipal sera fermé

Jeudi 24 octobre



CONGÉS FÉRIÉS

Les bureaux seront fermés lors des journées fériées suivantes :

Lundi 14 octobre 2024



CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

- Poste n°1 Madame Anick Blouin
- Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier
- Poste n°3 Monsieur Simon Dubé
- Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc
- Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers
- Poste n°6 Madame Stéphanie Arsenaault



NOUS JOINDRE :

- Bureau municipal 418 723-2816
- Urgence municipale 418 723-2816; 103
- Télécopieur 418 723-0436
- Salle polyvalente 418 724-0900
- Bibliothèque 418 724-0821
- Centre communautaire 418 723-1747
- Service des loisirs 418 725-5389
- Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca



COLLECTE DES GROS REBUTS (OCTOBRE 2024)

Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour la collecte. Elle débutera **le mardi 15 octobre à 8 heures**. Il est important de déposer vos gros rebuts la veille de la collecte, soit **le lundi 14 octobre**, car notre équipe passera qu'une seule fois.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes, les toilettes, les lavabos, les tapis, le prélat, le fer.

Les sacs de **papiers** de pelouse et de feuilles mortes sont acceptés, mais doit être séparer des gros rebuts.

MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS

Les matériaux de construction, de rénovation, le bois, le bardeau, les briques, les blocs de béton, les châssis, les portes, les clôtures, les gallons de peinture, les décapants, l'huile usée (peu importe le contenant), les bonbonnes de propane, les batteries, le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur et téléviseur) et les pneus.

Vous pouvez aller porter vos pneus (sauf ceux de tracteurs) à l'entrepôt municipal au 350, rue de la Gare.

Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés responsables de la collecte ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.

Pour informations, vous pouvez nous joindre au 418 723-2816 ou par courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca

ÉCOCENTRE

835, chemin Victor-Gauvin
Rimouski (Québec) G0L 1B0

418 724-3197

environnement@rimouski.ca

Source : <https://rimouski.ca/nous-joindre>

Jours fériés

Fermé les 24, 25, 31 décembre et le 1^{er} janvier. Ouvert tous les autres jours fériés

Du 1^{er} décembre au 31 mars

Ouvert vendredi, de 12 h à 16 h, et samedi, de 8 h 30 à 12 h.

Du 1^{er} au 30 avril

Ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 16 h et le samedi, de 8 h 30 à 16 h.

Du 1^{er} mai au 31 juillet

Ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 16 h, le samedi, de 8 h 30 à 16 h et le dimanche de 12 h à 16 h.

Du 1^{er} août au 30 novembre

Ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 16 h et le samedi, de 8 h 30 à 16 h.



POUR LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Vous venez faire l'achat d'un lot ou d'une propriété? Vous avez passé chez le notaire?

La prochaine étape est de nous téléphoner pour nous mentionner l'adresse postale à laquelle nous devons acheminer le courrier. En effet, comme la prise de possession n'est pas toujours immédiate après le passage chez le notaire il est important de nous mentionner ce détail.

Ainsi, moins de risque de perdre du courrier et cela vous évitera de récupérer une facture tardivement ce qui pourrait générer des intérêts.

418 723-2816; 100

VIE MUNICIPALE

RESTAURONS NOS BANDES RIVERAINES POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN !

Selon le **règlement provincial**, il est interdit de construire quoi que ce soit dans une zone située à **10 à 15 mètres** des rives des cours d'eau, des lacs et des étangs. Cette zone est appelée **bande riveraine**.

Voici pourquoi cette règle est importante :

Protection de l'écosystème aquatique :

La bande riveraine agit comme une **barrière naturelle** entre l'eau et la terre.

Elle prévient l'érosion des sols et filtre les polluants avant qu'ils n'atteignent l'eau.

Habitat pour la faune :

Les plantes des bandes riveraines offrent un habitat essentiel pour les oiseaux, les poissons et les insectes. Elles contribuent à la **biodiversité** et à la santé de nos écosystèmes.

Qualité de l'eau :

Les racines des plantes maintiennent les sols en place, empêchant ainsi la sédimentation dans l'eau. Moins de sédiments signifient une eau plus propre pour tous!

En respectant cette règle, nous préservons notre environnement et nous assurons un avenir durable pour notre communauté.



LOISIRS

COURS DE PEINTURE



Artiste Mme Réjeanne Fournier

Bienvenue aux peintres nouveaux et aux habitués(es) pour le cours de Dany Cloutier qui aura lieu au centre communautaire Régis-Saint-Laurent le **lundi 21 octobre 2024, 18 h 15**.

Le coût est de 45 \$ pour la soirée (tout inclus).

Amenez votre bonne humeur!

Inscription obligatoire :

Réjeanne Fournier

418 724-7471 ou 418 732-9899

MUNICIPALITÉ SAINT-ANACLET

FESTIVITÉS DE L'ILLUMINATION



MUNICIPALITÉ SAINT-ANACLET
FESTIVITÉS DE L'ILLUMINATION

DÉCOREZ ET CONCOUREZ!

ENTRE LE 1ER ET LE 20
NOVEMBRE 2024

Décorez votre maison et courez la chance de gagner un super prix !

Comment faire ?

- 1) Décore, illumine et égaye ta résidence avec des décorations hivernales
- 2) Prends une photo de ta maison décorée au moment où elle est à son meilleur (préférentiellement en soirée)
- 3) Envoie ta photo à dga@stanaclet.qc.ca ou dépose-la au bureau municipal



ORGANISMES



SOIRÉE DANSANTE COUNTRY

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Anaclet lance un appel festif à toute la population anacloise et ses amis.

Soirée dansante Country 12 octobre 2024 à 20 h
Centre communautaire Régis-St-Laurent - 3, rue Principale Ouest

◆ Entrée gratuite

◆ Service de bar sur place

Nelson Ross sera présent pour vous divertir, alors enfiler vos bottes et votre chapeau et rejoignez-nous pour quelques pas endiablés.

Suivez notre page Facebook pour plus d'information!

Clément Proulx, président
418 730-3367



PICKLEBALL 50 +

Envie de découvrir un nouveau jeu qui est populaire dans plusieurs autres paroisses et qui est divertissant? Venez essayer le pickleball avec nous!

Quand? Tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 45

Où? Centre communautaire

Coût? 2 \$ par participant

Pas besoin de matériel, juste de votre bonne humeur! On vous attend nombreux pour s'amuser ensemble!

À bientôt sur le terrain!

Clément Proulx, président
418 730-3367



Carte de membre 50 +

Vous pouvez récupérer votre carte de membre lors des activités du Club.

Entre autres, vous pouvez vous rendre à la soirée entre amis le 3 octobre, 19 h ainsi que le 7 novembre, 19 h à notre local situé au centre communautaire.

Le Club tiendra une table lors du Marché de Noël de la Municipalité les 23-24 novembre au centre communautaire, il sera possible de récupérer votre carte à cet endroit.

Si tu souhaites devenir membre, n'hésites pas à venir nous voir lors de ces évènements ou encore vous pouvez nous écrire par courriel: club50ans.stanaclet@gmail.com et Messenger ou par téléphone :

Jacinthe Lepage 418 722-8940
Clément Proulx 418 730-3367

ORGANISMES



CLUB LIONS DE ST-ANACLET SENTIER DE L'HORREUR



Endroit : Dans le boisé derrière le Centre communautaire Régis St-Laurent à St-Anaclet

Quand : Le samedi 26 octobre 2024
18 h 30 jusqu'à 21 h 30 (SUR RÉSERVATION)

Coût : Gratuit (dons acceptés)

RÉSERVATION : Éric Caron au 418-318-2564

En cas de mauvais temps, si l'activité est déplacée à l'intérieur, les réservations seront annulées. Le parcours débuterait également à 18 h 30.



 Déconseillé aux jeunes enfants

 Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

Des bonbons seront remis aux plus braves.



GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE DE ST-ANACLET

Mise à jour du site web [Généalogie et histoire de St-Anaclet](http://stanaclet-genhis.com/)



Je vous invite à visiter mon site web sur la généalogie et l'histoire de St-Anaclet (<http://stanaclet-genhis.com/>). Google pourra retrouver le lien avec les mots « Généalogie St-Anaclet ». Il s'agit du résultat d'un travail-passe-temps amorcé en 2010. Vous devriez vous y retrouver, parmi une **centaine de lignées** de St-Anaclet. Des **capsules historiques** précisent le contexte de vie et situent les personnes identifiées.

La marche à suivre est simple : repérez votre lignée à partir du bouton *Généalogies* puis parcourez un document en format PDF. Pour retrouver une personne, utilisez la fonction **Recherche** de votre navigateur (**Ctrl-F**).

Suite à la mise en ligne du site en septembre 2023, j'ai effectué des ajouts et corrections pour garder le site le plus actuel possible. Récemment, on a ajouté des documents et une section **Toponymie** de St-Anaclet.

Je vous serai reconnaissant de me signaler coquille, omission ou me faire une suggestion à partir du bouton **Contact** pour expédier un courriel à l'adresse info@stanaclet-genhis.com.

Je poursuis ce projet sans fin. C'est pourquoi je continue à faire les mises à jour du site qui seront publiées en septembre 2025.

Bonnes recherches et trouvailles !

Lucien Roy, auteur du site



Cercle de Fermières Saint-Anaclet

L'automne étant à nos portes, nous recommençons plus activement nos activités au cercle, nous vous invitons donc, entre autres à nos mercredis je tricote. Apportez votre tricot et venez nous rejoindre ou encore piquer une petite jasette, tout en visitant notre local.

Nous vous invitons par la même occasion à devenir membre et de profiter de tous nos ateliers.

Veillez prendre note de nos dates pour les « Mercredi j'tricote » de 13 h à 15 h 30 à la Salle Marie-Louise-Poirier.

Automne 2024	Hiver – Printemps 2025
25 septembre	15 et 29 janvier
9 et 23 octobre	12 et 26 février
6 et 20 novembre	12 et 26 mars
4 décembre	9 et 23 avril
	7 mai

Besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Au plaisir de vous rencontrer!

Suzanne Cummings, vice-présidente,
Responsable des communications et du recrutement.

Cercle de Fermières de Saint-Anaclet (09)
Fédération Bas-Saint-Laurent (04)
vp.st-anaclet.fed4 @outlook.com
(418)722-8672



LE CONTE S'ÉPIVARDE AVEC MARIE-GEORGES GIBOYAU!

La **Forge Saint-Laurent** se fait l'hôte de la **conteuse et comédienne martiniquaise** Marie-Georges Giboyau. De passage au Québec pour quelques représentations aux îles de la Madeleine, à Trois-Pistoles et chez nous à Saint-Anaclet, Marie-Georges nous propose une soirée de contes au parfum des îles des Caraïbes et des contrées lointaines, l'occasion heureuse de clore notre programmation par le voyage et le dépaysement.

Merci au Rendez-vous des Grandes Gueules de Trois-Pistoles qui envoie des conteurs et des conteurs s'épivarder aux quatre coins du Bas Saint-Laurent.

Réservez votre place dès maintenant! Tous les fonds recueillis serviront à accomplir la mission de la Corporation du patrimoine de Saint-Anaclet.

Billetterie : <https://urlz.fr/sdTF>

Contact : Marie Bernier, mariebernier0000@gmail.com

